



**Invitation Officielle / Official Premium List
(en attente d'approbation du CCC,
pending CKC approval)**

www.rapporteurmonteregie.ca

Compétitions licenciées tenues selon les règlements du CCC et ouvertes à toutes races de chiens Rapporteurs, aux Épagneuls d'eau Irlandais et Caniches Standards.

Licensed events held under the rules of the CKC, open to all Retrievers, Irish Water Spaniels and Standard Poodles.

Date limite d'inscription : 27 juin 2022 / Closing Date : June 27, 2022

CATÉGORIES ET JUGES / STAKES AND JUDGES

Samedi 2 juil / Saturday, July 2

Master -- 8:00 AM - \$60.00

Martin Laroche - Québec, QC

Arol Lambert - Daveluyville, QC

Senior -- 8:00 AM - \$55.00

Francois Lavoie - Chicoutimi, QC

Chad Whittaker - Clarenceville, QC

Junior -- 8:00 AM - \$50.00

Martin Perreault - Prévost, QC

Marc Vachon - Beloeil, QC

Dimanche 3 juil / Sunday, July 3

Master -- 8:00 AM - \$60.00

Danny Lemay - Canton De Hatley, QC

Marie-Claude Dubé - Alma, QC

Senior -- 8:00 AM - \$55.00

Francois Lavoie - Chicoutimi, QC

Guy Villeneuve - Ste-Geneviève-de-Bastican, QC

Junior -- 8:00 AM - \$50.00

Martin Laroche - Québec, QC

Alexandre Langlois - Les Buissons, QC

**Tests de niveau Master sont limités à 25 chiens.
Master level tests are limited to 25 dogs.**

Toutes les inscriptions doivent être soumises via dogshow.ca.
All entries must be submitted via dogshow.ca

Des frais de service de 5 % seront appliqués pour les inscriptions envoyées en ligne, par télécopieur ou toute inscription utilisant une carte de crédit ou Interac pour le paiement.

A service charge of 5% will be assessed for entries sent online, by fax or any entry using a credit card or Interac for payment.

Pour toutes questions veuillez contacter :
For all questions contact :

John Kuepferling

e-mail : jkuepferling@yahoo.com



NOUS N'ACCEPTERONS PAS D'INSCRIPTIONS EN RETARD

NO LATE ENTRIES ACCEPTED

Compte tenu de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, le CCRE s'engage à respecter les mesures exigées par la Santé Publique du Québec. Nous nous réservons donc le droit d'annuler l'évènement en cas d'obligation et nous ne tenons pas responsable de toute contamination possible.

Given the current COVID-19 situation, the CCRE is committed to respecting the measures required by the Public Health of Quebec. We reserve the right to cancel the event if we have to and we are not responsible for any possible contamination.

Maitre National Canadien / Canadian Master National

Le Club du Chien Rapporteur Montérégie est un membre en règle avec le Club Maître Rapporteur National Canadien.

Club du Chien Rapporteur Montérégie is a member in good standing with the Canadian National Master Retriever Club.

Officiers du Club / Club Officers

Président: Patricia McClurg
Vice-Président: Gilles Leclerc
Secrétaire: Gilbert Coté
Trésorier: Martin Perreault

Comité du Licencié / Hunt Test Committee

Martin Perrault
Gilbert Coté
John Kuepferling

Comité de protêts/ Protest Committee

Gilles Leclerc
Gilbert Coté
John Kuepferling

Club Canin Canadien / Canadian Kennel Club

200 Ronson Drive, Suite 400
Etobicoke, Ontario M9W 6R4

Directeur Exécutif / Executive Director: Jeff Cornett

Directeur du Québec / Quebec Director : Denis Gros-Louis

Représentant Test de Chasse Rapporteur / Retriever Hunt Test
Representative : M. John Kuepferling

DROIT DE PARTICIPATION POUR NON-MEMBERS CCC

- Les Canadiens qui ne sont pas membres du CCC doivent payer un droit de participation annuel pour non-membre pour tout prix et titre. Le droit sera le même que le droit prélevé pour un numéro d'inscription à l'événement. Les frais pour les non-membres participants sont \$170 plus tax.
- Pour protéger les prix et les titres obtenus, un non-membre doit choisir soit de devenir membre du CCC, soit de payer le droit de participation pour non-membre. Le non-respect de cette obligation dans un délai de 30 jours de la notification entraînera l'annulation de tous les prix et les titres obtenus.
- Ces droits ne s'appliquent qu'aux chiens qui sont la propriété exclusive des non-membres du CCC. Ils ne sont pas exigés pour les membres du CCC.

CKC NON-MEMBER PARTICIPATION FEE:

- An annual non-member participation fee for awards and titles will be charged to a Canadian non-member of CKC. The fee will match the ERN fee. The non-member participation fee is \$170.00 plus tax.
- In order to protect the awards/titles earned, the non-member will have a choice either to become a CKC member or to pay the non-member participation fee. Failure to comply within 30 days of notification will cause all awards and titles to be cancelled.
- These fees apply only to dogs wholly owned by non-CKC members and are not applicable to CKC members.

Numéros de compétition temporaires (NCT):

\$10.50 par entrée si non enregistré avec CCC.

Temporary Competition Number (TCN):

\$10.50 per entry with no individual CKC number.

INDIGNITÉS Chap 19 Sect 19.7:

Le club organisateur de l'épreuve a l'obligation et le devoir de veiller à ce qu'aucun juge, membre du comité exécutif du club, bénévole ou participant à une épreuve de chasse tenue en vertu des présents règlements ne fasse l'objet d'une indignité quelconque. Le président du comité de l'épreuve de chasse doit, dans les plus brefs délais, signaler au CCC toute infraction à ce règlement. Sur réception d'un rapport signalant qu'il y a eu une telle infraction, le Comité de discipline aura pouvoir d'agir de la façon qu'il jugera appropriée.

INDIGNITIES Chap 19 Sect 19.7:

It shall be the duty and obligation of the event giving club to see that a judge, club official, volunteer, or any participant at a hunt test held under these regulations, is not subject to any indignities. The Hunt test Committee Chair shall promptly report to the CKC any infringement of this regulation and the Discipline Committee shall have the authority to take such action as it deems fit on receipt of a report indicating that this has occurred.

Notice to All Clubs - Health Reminders

This notice is to provide clubs with a reminder regarding the health of the dogs on the premises of events.

No dog may be brought onto the grounds or premises of an event if it:

1. Is known to have distemper, parvovirus, kennel cough or other communicable disease;
2. Has recovered from distemper, parvovirus, kennel cough or other communicable disease within the last 30 days (prior to the event);
3. Has been housed within 30 days prior to the event on premises on which there existed distemper, parvovirus, kennel cough or other communicable disease.
4. Clubs do have the right to remove a dog from the event premises and the exhibitor may be subject to disciplinary action if it is found that CKC rules have been contravened.

AVIS AUX CLUBS RAPPELS SUR LA SANTÉ

Cet avis a pour but de rappeler aux clubs les exigences concernant la santé des chiens présents sur les lieux des événements.

Aucun chien ne peut être amené sur le terrain ou dans les locaux d'un événement si:

1. Il souffre de la maladie de Carré, de parvovirus, de toux de chenil ou de toute autre maladie contagieuse;
2. Il s'est remis de la maladie de Carré, du parvovirus, ou de toute autre maladie contagieuse dans les 30 derniers jours;
3. Il a été hébergé au cours des 30 jours précédant l'exposition, le concours ou l'épreuve dans des locaux où il y a eu présence de maladie de Carré, de parvovirus, de toux du chenil ou de toute autre maladie contagieuse.
4. Les clubs ont le droit de retirer un chien des lieux de l'événement et l'exposant peut faire l'objet de mesures disciplinaires s'il s'avère que les règlements du CCC ont été enfreints.

- OISEAUX:** Canards, faisants et pigeons seront utilisés.
- ORDRE DE DÉPART:** Sera déterminé par tirage.
- FEMELLE:** Aucune femelle en période de chaleur ne pourra participer à la compétition. Un remboursement sera accordé dans le cas où un certificat vétérinaire est soumis avant le début du test.
- RUBANS CCC:** Les rubans seront présentés au quartier général samedi et dimanche après la conclusion de chaque événement.
-
- GAME:** Ducks, pheasants or pigeons will be used.
- RUNNING ORDER:** Will be determined by draw.
- BITCHES:** Bitches in season may not run. Entry fees will be refunded when a veterinarian's certificate is presented before the start of the test.
- CKC ROSETTES:** Rosettes will be presented Saturday at dinner and Sunday immediately after the respective stakes.

QUARTIER GÉNÉRAL / HEADQUARTERS:

501 Petit Rang, St-Thomas, QC

REPAS / MEALS:

Aucun repas disponible.

No meals provided.

CAMPING:

Places disponibles pour roulettes au Quartier général.

\$10 par nuit pour les roulettes. Sans frais pour les tentes.

Available spaces for Campers at Headquarters.

\$10 per night for RV's. No charge for tents.

MOTEL:

Motel St-Thomas

1244 Route 158

St-Thomas, QC J0K 3L0

(450) 755-3822